

**Les projets de décarbonation et d'électrification de
l'économie du Québec favorisent l'essor de
l'industrie électrique du Québec.**

Observations de
L'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ)

Remis à la
Régie de l'énergie

**Dans le cadre du dossier Dossier R-4169-2021
HQD / Énergir - Demande relative aux mesures de soutien à la
décarbonation du chauffage des bâtiments**

6 janvier 2022

L'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) souhaite intervenir à la Régie de l'énergie dans le cadre du dossier relatif à l'offre concertée de biénergie présentée par Hydro-Québec Distribution (HQD) et Énergir (R-4169 -2021).

L'AIEQ réunit les entreprises clés de l'industrie électrique du Québec dont l'expertise est reconnue mondialement. Cet écosystème est composé de près de 350 entreprises, compte plus de 63 000 employés et exporte ses produits et ses services dans plus de 170 pays¹.

La chaîne d'approvisionnement de cet écosystème comprend les producteurs, transporteurs et distributeurs d'électricité privés, publics ainsi que les promoteurs, les grands manufacturiers, les firmes de génie-conseil, les entreprises de TI spécialisées en électricité, les entrepreneurs en construction, les entrepreneurs spécialisés, les établissements de recherche et plus.

La mission de l'AIEQ est de promouvoir un climat d'affaires favorable à l'écosystème de l'industrie électrique du Québec, au cœur de la transition énergétique mondiale.

L'AIEQ appuie l'offre de biénergie proposée par les deux grands distributeurs d'énergie québécois et par le gouvernement du Québec. D'une part, elle contribuera à réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments et, d'autre part, elle mettra à profit les ressources naturelles du Québec, l'expertise et les moyens techniques de son industrie. La proposition de biénergie faite par les deux distributeurs permet la réduction des émissions de GES de 540 000 tonnes en 2030².

Cette entente entre le gouvernement, Hydro-Québec et Énergir est innovante et stimulante. Il s'agit de deux distributeurs d'énergie, bien souvent en compétition dans certains segments de marché, qui s'entendent sur une offre qui vise une réduction massive des émissions de GES dans les bâtiments. Bien sûr, c'est le gouvernement du Québec qui subventionnera les clients d'Énergir qui souhaitent effectuer la conversion de leur système de chauffage, mais malgré cela le

¹ Voir le site WEB de l'AIEQ : <https://aieq.net/>

² Voir offre d'Hydro-Québec distribution et d'Énergir en réponse aux objectifs de décarbonation du chauffage des bâtiments énoncés dans le plan pour une économie verte 2030, p. 9 http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/597/DocPri/R-4169-2021-B-0005-Demande-Piece-2021_09_16.pdf

distributeur gazier renonce à des revenus importants. Or, ces revenus seront compensés par la mise en place d'une « Contribution GES ». L'offre faite par les deux distributeurs (*le choix de la biénergie plutôt que le tout à l'électrique ainsi que le choix des clients résidentiels et commerciaux consommant 15 000 m³ et moins et institutionnels consommant 500 00 m³ ou moins*) tient compte des coûts de réalisation moindres ainsi que des contraintes des réseaux de transport et de distribution d'Hydro-Québec. ». Pour l'AIEQ, il s'agit d'une formule gagnant-gagnant-gagnant.

Cette offre est une réponse concrète à l'objectif du gouvernement du Québec de décarboner l'économie et de réduire massivement les émissions de GES, particulièrement dans le secteur des bâtiments. En 2020, lors du dévoilement du Plan pour une économie verte 2030 (PEV), le gouvernement avait fixé l'objectif de réduire les émissions de GES dans les bâtiments de 50 % d'ici à 2030³. Évidemment, la conversion des équipements de chauffage au gaz naturel par des systèmes de biénergie pour certains clients d'Énergir serait grandement contributive à l'atteinte de cet objectif. Dans le plan de mise en œuvre du PEV 2030, le gouvernement avait d'ailleurs déjà identifié cette conversion comme une mesure importante à réaliser. Elle faisait partie d'une série de mesures pour réduire les émissions de GES dans les bâtiments qui incluaient aussi le renforcement de l'efficacité énergétique, le rehaussement de normes et réglementations pour réduire les énergies fossiles, la réalisation de projets permettant de mieux gérer la pointe hivernale, etc.⁴.

D'ailleurs, la gestion de la pointe hivernale n'est pas un enjeu anodin pour Hydro-Québec. Il s'agit d'un défi majeur, plus particulièrement dans la mesure où le PEV 2030 mise sur une plus grande électrification de l'économie. En effet, « *le gouvernement donne la priorité à l'électrification, en électrifiant ce qui peut l'être (transports, bâtiments, industries) compte tenu des réalités techniques et économiques*⁵ ». Avec cette plus grande électrification vient évidemment l'enjeu de la gestion de la pointe hivernale. Plusieurs mesures importantes pour atténuer cette pointe sont déjà en opération, ou le seront très bientôt, dont la mise en service du micro-réseau électrique du Lac Mégantic, l'initiative Hilo ainsi que la réalisation d'un vaste plan d'efficacité énergétique.

³ Voir le résumé du Plan pour une économie verte : <https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte>

⁴ Voir le Plan de mise en œuvre 2021-2026 du Plan pour une économie verte 2030 page 15 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2021-2026.pdf?1608760053>

⁵ Plan pour une économie verte : <https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte>

Ces objectifs ambitieux de décarbonation et d'électrification interpellent l'industrie électrique du Québec au premier degré. En effet, le secteur de l'électricité à l'échelle mondiale traverse une période de grande transformation. L'enjeu de la décarbonation et d'une économie plus verte est prédominant partout dans le monde. Au même titre que le Québec, les grands joueurs internationaux sont également à la recherche de solutions pour réduire les émissions de GES, augmenter la production et l'utilisation d'électricité verte, développer les réseaux Smart Grid et les villes intelligentes et électrifier les transports des personnes et des marchandises.

Or, l'AIEQ est convaincue que grâce aux investissements du gouvernement, ainsi que ceux d'Hydro-Québec, pour électrifier son économie, le Québec peut devenir un leader mondial en matière de décarbonation, de production d'électricité verte et de gestion intelligente de l'énergie. C'est dans cette perspective que les projets qui se réalisent ici - , dont *l'offre de biénergie et ce partenariat entre deux grands distributeurs d'énergie et le gouvernement du Québec qui innove en matière de partenariat stratégique, de nouveau modèle d'affaires ainsi que d'utilisation intelligente de l'énergie.* – permettront aux entreprises du Québec de profiter d'importantes occasions d'affaires à l'international. L'AIEQ est convaincue que des projets innovants de décarbonation, comme celui de la biénergie proposée par HQD et Énergir, vont grandement intéresser d'autres juridictions ainsi que d'autres transporteurs et distributeurs d'énergie.

L'AIEQ soutient que les récents engagements pour tendre vers la carboneutralité, adoptés par plusieurs pays dont les États-Unis et le Canada, vont favoriser l'essor de l'industrie électrique du Québec ainsi que tous les autres secteurs économiques qui offrent des solutions pour réduire les émissions de GES.

En conclusion, l'AIEQ appuie le projet de biénergie proposé par Hydro-Québec Distribution et Énergir parce qu'il favorise la décarbonation massive des bâtiments au moindre coût possible et contribue à l'essor de l'industrie électrique du Québec.